

Pour vous accompagner et aller plus loin sur l'entretien 2015,  
Constructys vous propose :



### Une information adaptée et actualisée

Constructys propose aux Entreprises du BTP des **informations, des conseils et un kit complet (kit entretien professionnel)** répondant aux dispositifs de la nouvelle loi sur la formation professionnelle.



### Des documents de préparation à l'entretien

Des **supports de préparation** spécifiques accompagnent le collaborateur et le chargé d'entretien pour se poser les bonnes questions et réunir les informations indispensables à un échange constructif, pour l'entreprise et les salariés.



### Un support d'entretien professionnel

Le **support d'entretien** permet de retranscrire les informations, les besoins, les souhaits et leurs faisabilités, ainsi que les solutions possibles identifiées.



### Un accompagnement personnalisé

Constructys vous propose un accompagnement personnalisé pour vous aider à mettre en place l'entretien professionnel et vous guider sur **les nouveaux dispositifs de développement professionnel** prévus par la loi.

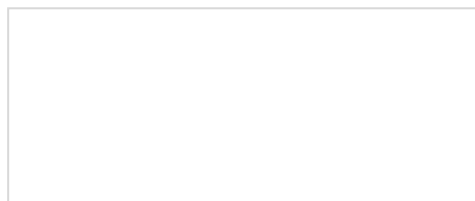


## Le nouvel entretien professionnel

pour les salariés et les entreprises  
du Bâtiment et des Travaux Publics



Pour en savoir plus sur les enjeux et les impacts de la nouvelle loi :



### Pour le collaborateur, à l'occasion de cet entretien,

- | Prendre du recul sur son parcours et ses compétences
- | S'informer sur les évolutions de l'entreprise et de son métier
- | Repérer des opportunités et exprimer ses souhaits de développement professionnel et de formation
- | Identifier des solutions pour mettre en œuvre son projet professionnel

### Pour le responsable qui mène l'entretien

- | Faire connaître les projets, les évolutions de l'entreprise et ses besoins
- | Mieux connaître les aspirations professionnelles et la motivation des collaborateurs
- | Identifier les besoins et accompagner l'évolution des collaborateurs

### Pour l'entreprise

- | Identifier les souhaits et les projets des collaborateurs
- | Faire le lien entre les projets individuels et les projets de l'entreprise
- | Prévoir les solutions qui permettent de développer les compétences et les qualifications

## I L'entretien professionnel, pour quoi faire ?

- Répondre aux nouvelles obligations de la loi de mars 2014 sur la formation professionnelle en matière de développement professionnel des collaborateurs.
- Favoriser l'échange entre le responsable et son collaborateur sur son parcours, ses expériences, ses souhaits d'évolution et ses possibilités professionnelles.
- Envisager des axes de développement professionnel à court et moyen terme (action d'orientation, de formation en entreprise ou sur le Compte Personnel de Formation).

## I L'entretien professionnel, pour qui ?

Pour tous les salariés. Il est proposé à chaque salarié de l'entreprise et doit notamment être réalisé à l'occasion d'une reprise d'activité pour les collaborateurs ayant eu un arrêt ou un congé de longue durée.

## I L'entretien professionnel, comment ça se passe ?

Cet entretien se déroule au moins une fois tous les 2 ans. Il est prévu à l'avance pour permettre à chacun de préparer cette rencontre.

## Questions sur cet entretien dès 2015 ?

### I Quelle différence avec l'entretien annuel d'évaluation ?

L'entretien professionnel est centré sur le développement professionnel du collaborateur, sur les opportunités en lien avec les projets de l'entreprise et l'évolution des métiers. L'entretien annuel est basé sur un bilan et une appréciation des aptitudes professionnelles du collaborateur.

### I Parler d'un projet professionnel veut-il dire changer d'activité ?

Non, le fait de continuer à progresser dans son activité constitue déjà un projet professionnel.

### I Peut-on aborder tout type de projet ?

Tout projet professionnel peut être abordé ! Cela vous permettra d'identifier sa faisabilité et les solutions possibles.

### I Quelles solutions peuvent être évoquées dans l'entretien ?

Des solutions internes ou concertées peuvent être évoquées sur des projets avec un objectif commun (correspondance d'un souhait et d'un projet entreprise) et des solutions externes existent pour accompagner les projets professionnels sans lien avec son activité actuelle hors de son temps de travail.

## I L'entretien professionnel, de quoi parle-t-on ?

### Du parcours professionnel

- I Des expériences passées dans son parcours professionnel
- I Des activités exercées et des compétences associées
- I Des formations significatives suivies

### Des évolutions et des projets dans l'entreprise et dans le métier

- I Des évolutions dans les activités et les métiers de l'entreprise
- I Des priorités actuelles de l'entreprise et de ses projets
- I Des compétences à développer en lien avec l'activité et le métier

### Des souhaits et suggestions pour continuer à avancer

- I Des souhaits pour continuer à évoluer dans le poste
- I Des souhaits pour aborder des activités complémentaires
- I Des souhaits d'évolution vers de nouvelles missions

### Des pistes d'actions et leurs faisabilités

- I La faisabilité interne en rapport avec un souhait professionnel
- I Les possibilités externes en lien avec un projet personnel
- I Les actions de développement ou de formation possibles \*
- I Les étapes possibles du projet et son suivi dans le temps

\* La loi du 5 mars 2014 modifie les solutions et les dispositifs pour accompagner le développement professionnel du collaborateur (Compte Personnel de Formation, Conseil en Evolution Professionnelle, nouvelles modalités de professionnalisation, ...). Pour en savoir plus, Constructys pourra vous guider pour identifier les dispositifs les plus adaptés à vos projets.



Regarder ensemble le chemin parcouru et accompagner le développement professionnel des collaborateurs